Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
5 boulevard de la Marne – 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département
courrier@sde76.fr

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° **2016 - 11**

Séance du **5 FEVRIER 2016**

Objet : **AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE MODIFIER LE TABLEAU DES EMPLOIS DU SDE76**

Nombre	de membres en exercice :	88
	de membres présents :	52
	de pouvoir(s) :	3
	de membres votants :	55
	votes pour :	55
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille seize, le 5 février à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 12 janvier 2016, se sont réunis dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département (Conseil Départemental de la Seine-Maritime), sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :
MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Christian GRANCHER, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Michel LOISEL, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Gilles LARCHER, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Stéphane MASSE, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSSENT, Mme Nelly TOCQUEVILLE, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Mme Anne PIMONT, Pierre SORIN, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Rémy TERNISIEN, Michel DELILLE, Jérôme GRISEL, Sébastien LE MAROIS, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Noël LEVILLAIN, Jean-Pierre PETIT et Yves LOISEL,

formant la majorité des Membres en exercice.

Membres absents excusés :
MM. Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Guy FONTANIE, Joël SALAÜN, Benoît DESCHAMPS, Sylvain DELTOUR, Gilles AMAT, David SABLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Xavier VANDENBULCKE, Cyrille MOREAU, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Valère HIS, François LE GALLO, Patrick GUERARD, Hugues OGDEN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Jacky LEVEQUE, Jean-Pierre TROLEY, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Gérard LESUEUR, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Alain ROUSSEL, Roger LEGER, Paul LESELLIER et François DUPUIS.

Membres absents excusés avec pouvoir :
M. Gérard COLIN a donné pouvoir à M. Yvon PESQUET,
M. Daniel COLLARD a donné pouvoir à M. Francis BELLENGER,
M. Christian POISSANT a donné pouvoir à M. Yves LOISEL.

Assistaient également à la séance :
M. Henri WATTIEZ et M. Bruno NADJAR. ERDF,
Mme Pascale HOMS, Orange,
M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
Mme Camille LEGRAND, Directrice financière du SDE76,
M. Xavier NEUVILLE, Directeur adjoint du SDE76,
M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Délibération du Comité Syndical n° 2016 - 11 :

OBJET : AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE MODIFIER LE TABLEAU DES EMPLOIS DU SDE76

VU :

- la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
- la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

CONSIDERANT :

- qu'il est nécessaire de prévoir le remplacement d'un agent qui va partir en congé maternité,
- qu'un recrutement doit être anticipé pour effectuer un appel d'offres pour les tarifs bleus ordinaires, l'éclairage public et l'achat du gaz. Afin de ne pas bloquer la procédure de recrutement, il sera prévu un poste en catégorie B et en catégorie C,

PROPOSITION :

Le Président propose de modifier le tableau des emplois des effectifs de la manière suivante à compter du 5 février 2016 :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire de service
EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET			
DGS	A	1	35 heures
Ingénieur	A	2	35 heures
Attaché	A	1	35 heures
Technicien principal 1ère classe	B	5	35 heures
Technicien principal 2ème classe	B	5	35 heures
Rédacteur	B	2	35 heures
Adjoint administratif 1ère classe	C	3	35 heures
Adjoint administratif 2ème classe	C	8	35 heures
Agent de maitrise	C	1	35 heures

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire de service
EMPLOIS CONTRACTUELS			
Adjoint administratif (remplacement)	C	1	35 heures
Rédacteur	B	1	35 heures
Adjoint administratif	C	1	35 heures
EMPLOIS PERMANENTS VACANTS			
Ingénieur ou attaché (SIG)	A	1	35 heures

Soit 28 agents permanents en poste.

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

– ADOPTE la modification du tableau des emplois du SDE76 ainsi proposée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE de la Seine-Maritime

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.

BUREAU DU COURRIER
16 FEV. 2016
PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME

DEPARTEMENTAL D'ENERGIE
de la
Seine-Maritime
SYNDICAT